

2025_6_AC_ Comm_Recrut_Master_OSU_Gestion_environnement_parcours_GeMQuA_STE

Arrêté de composition Commission de recrutement en Master 1

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante OSU Institut Pythéas pour la formation **Master Gestion de l'environnement, parcours Gestion et métrologie pour la qualité de l'air -STE** est composée comme suit :

Président/ Présidente :

- Doumeng Pierre, Professeur, Responsable de la mention Gestion de l'environnement

Membres:

- Wortham Henri, Responsable du parcours GeMQuA-STE
- Kammer Julien, Maître de conférences, Responsable du M1 GeMEVA-STE

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Président d'Aix-Marseille Université